

Détecteur de fumée

9 V

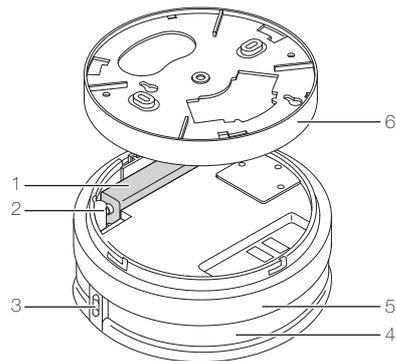
4100-9V.O.61



Notice d'installation

Domaine d'utilisation

Le détecteur de fumée 9 V (4100-9V.O.61) est un détecteur de fumée alimenté par pile pour l'utilisation intérieure.



- 1 Pile 9 V
- 2 Branchement de pile
- 3 Diode électroluminescente, bouton de test
- 4 Ouverture pour sirène
- 5 Détecteur de fumée
- 6 Socle

Consignes de sécurité



Cet appareil est conçu pour fonctionner sur pile et ne doit jamais être raccordé à la basse tension (230 V AC).

Un montage non conforme aux règles de l'art dans un environnement de produits basse tension (230 V AC) peut provoquer des dégâts matériels ou des dommages pour la santé d'une extrême gravité.

Consignes de sécurité

- Un détecteur de fumée détecte la fumée, pas les flammes.
- Les détecteurs de fumée n'éteignent pas les incendies. Dès qu'ils détectent de la fumée, une puissante alarme sonore retentit.
- Les détecteurs de fumée donnent l'alarme, mais ne préviennent pas les pompiers.
- Avertissement: défaut de fonctionnement!
Ne recouvrez **jamais** le détecteur de fumée de peinture, cela empêche son fonctionnement. Protégez le détecteur de fumée contre la poussière avant le montage.
- Avertissement: lésion auditive!
La puissante alarme sonore peut endommager l'ouïe. Protégez votre ouïe lors du test de fonctionnement.
- Le détecteur de fumée ne fonctionne qu'avec une pile en état de marche, correctement branchée et insérée. Le montage est possible seulement avec une pile.
- Ne pas utiliser de piles rechargeables (accumulateurs) ou de blocs secteur!
- Le détecteur de fumée surveille une zone définie dans l'environnement de son emplacement de montage et pas forcément d'autres pièces ou d'autres étages.

Données techniques

Conditions d'environnement:	
- Type de protection (CEI 60529)	IP42, montage encastré sec
- Température de service	0 °C à +60 °C
Alimentation de tension	1 pile monobloc 9 V lithium IEC 9VL-J-10
Durée de vie de la pile	env. 10 ans *)
Signal de défaillance de la pile	toutes les 40 s, 30 jours
Durée de vie de l'appareil	env. 10 ans
Sensibilité de réponse	EN 14604:2005
Volume sonore de la sirène	env. 85 dB(A) à 3 m de distance
Indication optique	LED rouge
Dimensions (Ø x h)	100 x 38 mm
Homologation VDS	G211089 (conforme EN 14604)

*) La batterie livrée avec l'appareil est un produit tiers et Feller n'est pas en mesure de garantir que la durée de vie mentionnée dans les données techniques peut être effectivement respectée. Feller décline toute responsabilité à cet égard.

Choix de l'emplacement de montage

Pour que les incendies soient détectés suffisamment tôt et de manière fiable, vous devez monter les détecteurs de fumée de façon que la fumée d'un incendie puisse les atteindre librement. Le nombre de détecteurs de fumée à monter et leur emplacement dépendent du nombre et de la géométrie des pièces ainsi que des conditions d'environnement:

- Un détecteur de fumée ne doit pas surveiller plus de 60 m² de surface.
- Habituellement, un détecteur de fumée par pièce est suffisant.
- Les grandes pièces ou les géométries de pièce particulières peuvent rendre nécessaire le montage de plusieurs détecteurs de fumée par pièce.

Protection recommandée

L'odorat est fortement diminué pendant le sommeil. C'est pourquoi il est recommandé de particulièrement surveiller les chambres à coucher, les chambres d'enfants et les couloirs avec des détecteurs de fumée.

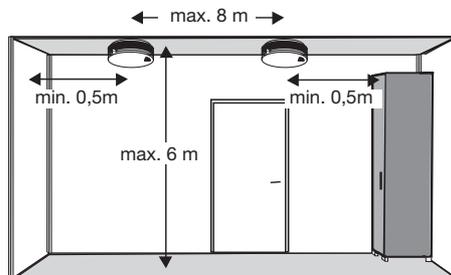
Dans les logements à plusieurs niveaux avec communications ouvertes, il faut installer un détecteur de fumée au moins au niveau le plus élevé.

Protection optimale

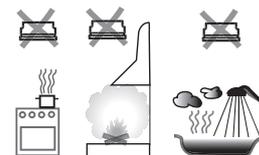
Chaque pièce est surveillée par un détecteur de fumée. Dans les logements à plusieurs niveaux avec communications ouvertes, il faut installer au moins un détecteur de fumée à chaque niveau.

Emplacements de montage dans les pièces

Les détecteurs de fumée doivent toujours être montés au plafond et autant que possible au centre de la pièce. Une distance de 50 cm par rapport au mur, une poutre, une lampe fluorescente ou des meubles doit être respectée.



Emplacements de montage inappropriés



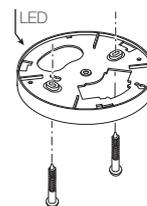
- Les détecteurs de fumée ne doivent pas être installés dans un environnement fortement exposé aux courants d'air (p. ex. entrées de climatisation et de ventilation). Le mouvement d'air peut empêcher la fumée d'atteindre le détecteur.
- Ne pas monter les détecteurs de fumée dans des pièces très poussiéreuses ou très humides dans des conditions normales. Dans cette situation, des fausses alarmes ne sont pas à exclure.
- Ne pas monter les détecteurs de fumée à proximité de cheminées ou de foyers ouverts.
- Ne pas monter les détecteurs de fumée directement dans le faïtage car de l'air sans fumée peut s'y accumuler. Respecter une distance minimale de 30 cm par rapport au faïtage.
- Pas de montage dans des pièces présentant des températures inférieures à 0 °C ou supérieures à +60 °C.



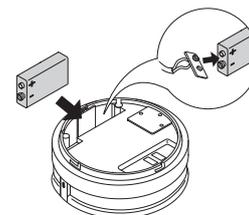
Vous trouverez des recommandations détaillées sur l'emplacement de montage dans le *Manuel système Détecteurs de fumée* que vous pouvez télécharger le site Internet www.feller.ch.

Montage

1. Montez le socle au plafond. Faites attention à l'orientation future des LED (p. ex. pas dirigées vers le lit dans une chambre à coucher)



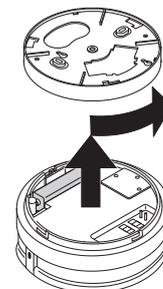
2. Raccordez la pile.



3. Placez le détecteur de fumée dans le socle.



Ne mettez le détecteur de fumée en place que lorsque l'environnement est exempt de poussière, c.-à-d. quand les travaux sont terminés.



Fonctionnement



Une notice technique est jointe à cet appareil. Veuillez la donner à votre client lors de la remise du système.

Test de fonctionnement

Effectuez le test de fonctionnement:

- après le montage,
- après chaque remplacement de pile,
- après une absence prolongée,
- au moins 1x par an.

Procédez pour cela de la manière suivante:

1. Pressez le bouton de test pendant au moins 1 seconde.

Pendant la durée de l'actionnement, une alarme sonore pulsée retentit et la LED clignote. Dans le cas contraire, contrôlez la pile/le branchement de la pile ou remplacez le détecteur de fumée.

Il est recommandé de remplacer le détecteur de fumée après env. 10 ans.